



Jean Kacou Dia-

qui avait pour thème l'environnement des 2040, un pays le par un état de droit fions et de la gouver- onnement des affaires s, la Côte d'Ivoire, en nnement international rship régional, assurer e vis-à-vis des institut- es, s'affranchir de l'aide au développe- tière de recherche et loit également faire de teur du développe- uissant de la qua-

impunité, avec une population exigeante à l'endroit de ses dirigeants, tenus de lui rendre compte. "Nous savons maintenant que la Côte d'Ivoire va mal. Si rien n'est fait, elle va droit dans le mur. Nous ne devons plus regarder dans le rétroviseur. Nous devons nous réinventer pour une Côte d'Ivoire en perpétuelle défi du meilleur", a indiqué, après les recom-

mandations, Jean Kacou Diagou, président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire. Pour sa part, N'Goh Bakayoko, Directeur de cabinet du ministre de l'Industrie et de la Promotion du secteur privé, a félicité le secteur privé pour son initiative car, a-t-il affirmé, "la Côte d'Ivoire est malade". **JE**

PHASE 2 DU PROGRAMME INITIATIVES ET PESTICIDES

Les petits planteurs, au premier plan

Sogona Sidibé

La phase 2 du Programme Initiatives Pesticide (PIP) lancé en octobre 2009 pour une durée de 5 ans, est entrée en vigueur jeudi dernier en Côte d'Ivoire. Elle a pour objectif de préserver et accroître la contribution de l'horticulture d'exportation à la réduction de la pauvreté dans les pays Afrique-Caraïbe Pacifique (ACP). Lors de l'atelier de lancement, M. Guy Stinglhamber, président du PIP, a indiqué qu'à l'issue de la première phase qui a duré huit ans, le programme a couvert 80% du flux d'exportations de fruits et légumes frais des pays ACP vers l'Union Européenne (UE) et 48 entreprises ont bénéficié de l'appui du PIP en Côte d'Ivoire. A l'en croire, cette 2ème phase sera essentiellement dirigée vers les petits planteurs qui ont besoin de « travailler sur l'amélioration de la qualité sanitaire des produits sur les marchés locaux ». En effet, Mme Jeanne Murebwayire, représentant le chef de la section Agriculture à la délégation de l'UE, a souligné que face à l'évolution des exigences réglementaires, la phase 2 du PIP va mettre l'accent sur les marchés régionaux afin d'améliorer la qualité des produits destinés à ces marchés. « Ainsi, le programme pourra appuyer des entreprises pour la fourniture des produits de qualité répondant aux exigences des supermarchés locaux », a-t-elle précisé. Rappelant les actions menées par la première phase, Mme Condé Diénébou, directeur général des productions et de la diversification agricole, a noté que le PIP a permis, entre autres, la construction et l'équipement de minilaboratoires dans les stations de conditionnement des fruits, le renforcement des capacités des planteurs en matière d'utilisation sécurisée des pesticides... Pour sa part, le président M. Gnui Michel a souhaité qu'un programme de relance des activités de production fruitière soit mis en place, afin de sortir ce secteur de sa « léthargie actuelle ».

SS